

## NOS REVENDICATIONS !

- 🔑 La durée de travail effective fixée à 37,25 heures engendre théoriquement 14 jours RTT !
  - **Nous refusons que la Direction impose le rachat de 8 jours de RTT.**
  - **Nous voulons laisser plus de souplesse aux collègues pour pouvoir jouir de leurs 14 jours sous forme de RTT ou de rémunération afin de faciliter l'accord entre leur vie privée et leur vie professionnelle.**
- 🔑 Nous refusons que les absences dues à **des accidents de travail** puissent **impacter l'acquisition de jours de RTT !**
- 🔑 Nous refusons que la direction puisse faire travailler les collègues en équipes ou le samedi à sa guise. Le CSE et la commission Santé-Sécurité doivent avoir un **vrai pouvoir décisionnel** à ce sujet.

### **Bodet Time & Sport : Elle est belle la vision du dialogue social !**

Un accord d'aménagement de temps de travail doit faire l'objet d'une négociation entre la direction et les organisations syndicales. Le principe d'une négociation, est **une discussion où chacune des parties avance sur ses propositions afin d'arriver à un commun accord.**

Il est donc nécessaire d'avoir plusieurs réunions afin de bien étudier les propositions de chaque partie.

D'autant plus que l'aménagement du temps de travail est lourd de conséquences pour les salariés de Bodet Time & Sport.

Or la direction nous a communiqué son calendrier de négociations :  
**seulement 2 réunions !**

On vous résume la situation :

- Réunion 1 : La direction présente son projet
- Réunion 2 : La direction nous demande si on signe

**Clairement l'avis des salariés n'est pas pris en compte !**

**UN TEL MEPRIS EST HONTEUX !!!**

### **Qui va négocier ?**

La négociation a lieu entre les Délégués Syndicaux et la direction.

Pour Bodet Time & Sport, la CGT ne dispose plus de Délégué Syndical, c'est donc le syndicat SUD qui ira seul à la négociation.

La délégation SUD pour cette négociation sera composée du Délégué Syndical + 2 salariés.



SUD Industrie 49 – section syndicale Bodet Time & Sport

[bodet@sudindustrie49.org](mailto:bodet@sudindustrie49.org)

21/08/2020